



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

ARRÊTÉ

portant nomination des membres de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant collège danse – collège musique – collège théâtre, arts du cirque et arts de la rue

LE PREFET DE LA REGION BRETAGNE
PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

- VU le règlement (UE) n°651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 107 et 108 du traité ;
- VU le code des relations entre le public et l'administration ;
- VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- VU le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ;
- VU le décret n°2009-633 du 6 juin 2009 modifié relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de la culture et de la communication ;
- VU le décret n°2009-1393 du 11 novembre 2009 modifié relatif aux missions et à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret n°2015-641 du 8 juin 2015 modifié relatif à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant ;
- VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone de défense et sécurité Ouest, préfète d'Ille et Vilaine ;
- VU l'arrêté du 31 juillet 2015 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État au ministère de la culture et de la communication ;

Sur proposition du directeur régional des affaires culturelles de Bretagne :

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La liste des membres de la commission régionale consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant au titre des années 2020 et 2021, pour

le collège danse, le collège musique et le collège théâtre, arts du cirque et arts de la rue, est établie comme suit :

Pour le collège danse :

Monsieur Charles Éric BESNIER Co-fondateur de Bora Bora productions et chargé de production	18 rue du Bois de Barre 44100 Nantes
Madame Marie CASAGRANDA Responsable (chargée de programmation & administration)	Centre culturel La Ville Robert Rue Massignon – BP150 22590 Pordic
Madame Camille D'ANGELO Administratrice du CCN de Tours	Centre Chorégraphique National de Tours 47 Rue du Sergent Leclerc 37000 Tours
Madame Pauline DUBARRY Chargée de production à la Halle aux Grains – Scène nationale de Blois	2 place Jean Jaurès 41000 Blois
Monsieur Charles-Édouard FICHET Directeur du Triangle	Le Triangle, Scène conventionnée pour la Danse Boulevard de Yougoslavie, 35000 Rennes
Madame Caroline GÉRAUD Directrice du Cargo / Segré en Anjou Bleu (49)	14 bis rue Florent Cornilleau 49100 Angers
Madame Linda HAYFORD Co-Directrice du CCNRB	COLLECTIF FAIR-E Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne 38 rue Saint-Melaine – CS 20831 35108 Rennes Cedex 3
Madame Claire JENNY Chorégraphe Directrice artistique de la compagnie Point-Virgule	33, rue de la Mairie 28170 Chêne-Chenu
Madame Raïssa KIM Secrétaire générale du CCN d'Orléans	Centre Chorégraphique National d'Orléans 37, rue du Bourdon Blanc 45000 Orléans
Monsieur Abdoulayé KONATE Chorégraphe, Compagnie Ateka	10 rue taufflieb 67140 Barr
Monsieur Mickaël LE MER Chorégraphe, Compagnie S'Poart	15 rue de la Faisanderie 85000 La Roche-sur-yon

Madame Nadège LOIR Assistante artistique	Le Quartz, scène nationale de Brest 60 rue du château – BP 91039 29210 Brest cedex 1
Monsieur Christophe NADOL Conseiller aux études du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Angers	39 rue de Flandre 49000 Angers
Matthieu RIETZLER, Directeur de l'opéra de Rennes,	Opéra de Rennes Place de la Mairie 35000 Rennes
Madame Natalie VAN PARYS Chorégraphe, compagnie Les Cavatines (Oise), formatrice	273 rue du Faubourg St Antoine 75011 Paris
 <u>Pour le collège musique :</u>	
Madame Dominique BOUTEL ancienne productrice et journaliste, spécialisée dans la musique, à Radio France	31 rue Gabrielle 75018 Paris
Madame Pauline BOYER Plasticienne sonore et enseignante	Le Gros Désert 56380 Guer
Jean-Louis BROSSARD co-directeur, Direction artistique et programmation musicale, ATM - Association Transmusicales,	Association Transmusicales, 12 Rue Jean Guy 35000 Rennes
Monsieur Frédéric CARRÉ Directeur de l'Hydrophone (SMAC MAPL)	Association MAPL Hydrophone Face B – 1 Terre Plein du sous-marin Flore 56100 Lorient La Base
Madame Rozenn CHAMBARD Secrétaire Générale de l'opéra de Rennes,	Opéra de Rennes Place de la Mairie 35000 Rennes
Monsieur Jérôme CHEVALIER Directeur de la SMAC La Nouvelle Vague	La Nouvelle Vague, rue des Acadiens 35400 Saint Malo
Madame Sarah DESSAINT Responsable du service culturel de l'Université Rennes 2 – Programmatrice Le Tambour,	Le Tambour Université Rennes 2 – Place Recteur Henri le Moal, 35000 Rennes

Madame Véronique FLAGEOLLET-CASASSUS ancienne Directrice de l'Action Culturelle département du Val d'Oise	du	29 boulevard des Oiseaux 92700 Colombes
Emmanuelle HUTEAU, Directrice artistique du Petit Festival & musicienne		Le Mouster, 22300 Ploumilliau
Monsieur Cyril JOLLARD Directeur de La Soufflerie		La Soufflerie Scène Conventionnée d'Intérêt National 2 Avenue de Bretagne, 44400 Rezé
Madame Perrine LAGRUE, Directrice Générale de La Grande Boutique		La Grande Boutique, 3, rue des milad, 56630 Langonnet
Monsieur Christian LANGENFELD Directeur général et artistique du Festival Rencontres Internationales de Musique Ancienne en Trégor (RIMAT)		Rencontres Internationales de Musique Ancienne en Trégor (RIMAT) Espace Steredenn, rue du Château, 22420 Lanvellec
Madame Anne LENGART Directrice de l'Espace culturel l'Hermine,		Espace Culturel l'Hermine Scène de territoire Presqu'île de Rhuys - Sarzeau Rue du Père Coudrin - BP 13 56370 Sarzeau
Monsieur Xavier LE JEUNE, Directeur de L'Estran		L'Estran, Scène de Territoire pour la musique 1 Allée de Kerprat 56520 Guidel
Monsieur Daniel LE GUÉVEL Directeur du Centre Régional de Culture Bretonne et Celtique Amzer Nevez		Amzer Nevez, Scène de Territoire pour les musiques traditionnelles actuelles 2, chemin du Conservatoire 56270 Ploemeur
Madame Alice MERCIER Responsable pour la musique à l'Intervalle		L'intervalle - Scène de territoire et médiathèque 1, rue de la motte 35530 Noyal-sur-Vilaine
Monsieur Frédéric PINARD Directeur du Centre Culturel l'Archipel,		Centre Culturel l'Archipel, 1 Rue des Îles, 29170 Fouesnant

Pour le collège théâtre, arts du cirque et arts de la rue :

Monsieur Guillaume BLAISE, Directeur de La Passerelle, scène nationale de Saint-Brieuc	Place de la Résistance 22000 Saint-Brieuc
Monsieur Serge BOULIER Artiste marionnettiste Directeur du Théâtre à la Coque, pôle régional marionnettes à Hennebont	3, rue de la Paix 56700 Hennebont
Monsieur Jean-François CLEMENT, Directeur artistique du TRIO...S, scène de territoire pour les arts de la piste	Théâtre du Blavet Place François Mitterrand 56650 Inzinzac-Lochrist
Madame Diane COURVOISIER, Secrétaire générale du Quartz, scène nationale de Brest	Square Beethoven 60, rue du Château BP 91 039 29210 Brest Cedex 1
Madame Anne CUISSET Directrice adjointe du TNB, Théâtre National de Bretagne, Centre dramatique national de Rennes	1, rue Saint-Hélier 35000 Rennes
Madame Lucille GIUDICE Responsable de la programmation artistique et culturelle du Centre culturel Jacques Duhamel à Vitré	Centre culturel Jacques Duhamel 6 Rue de Verdun, 35500 Vitré
Monsieur Jean-Yves GOURVES Directeur du Théâtre du Pays de Morlaix scène de territoire théâtre, Morlaix	20 rue Gambetta BP 67 127 29671 Morlaix cedex
Monsieur Frédéric GROSCHE Professeur d'Art dramatique, comédien et metteur en scène	Conservatoire de Saint-Brieuc Villa Carmélie Rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Monsieur Jean-Marc IMBERT Directeur du Petit Écho de la Mode à Châtelaudren	Place du Maillet, 22170 Châtelaudren
Monsieur Michel LAGOUCHE Directeur de l'Atelier Culturel, scène de territoire cirque, Landerneau	Place François Mitterrand 29800 Landerneau
Madame Elise LEBRET, Directrice du Strapontin, scène de territoire pour les arts du récit, Scène des arts et de la parole	Rue du Docteur Rialland B.P. 17 56610 Pont-Scorff

Monsieur Philippe LE GAL,
Directeur du Carré Magique,
Pôle national des arts du cirque de Lannion-Trégor

Place des Ursulines
Parvis des Droits de l'Homme
22300 Lannion

Madame Raphaële MASURE,
Directrice de la communication et des relations publiques

Le Fourneau, Centre National des arts
de la rue et de l'espace public
11, quai de la Douane
29200 Brest

Madame Julie MERIAU
Directrice du Centre Culturel Juliette Drouet

Rue du Gué Maheu
35300 Fougères,

Madame Alexandra OLIVIER,
Secrétaire générale du Théâtre de Lorient, Centre
dramatique national

11, rue Claire Droneau
B.P. 726
56107 Lorient Cedex

Madame Brigitte PROST
Maître de conférence,

Département arts du spectacle,
Université Rennes 2
Place du recteur Henri Le Moal
CS 24307 - 35043 Rennes cedex

Madame Natacha RENAULT
Directrice de la Maison du Théâtre, Brest

21 bis, rue Pierre Corre
29200 Brest

Madame Amélie ROUSSEAU
Adjointe de direction, conseillère artistique
MJC Théâtre La paillette, Rennes

2, rue du Pré de Bris
35000 Rennes

Monsieur Stéphane TREILLE
Administrateur du Théâtre de Cornouaille,
scène nationale de Quimper

1 Esplanade François Mitterrand
29000 Quimper

Article 2 :

La direction régionale des affaires culturelles de la région Bretagne assiste administrativement cette commission consultative et établit le compte-rendu des débats et un relevé de votes.

Article 3 :

Conformément à l'arrêté du 31 juillet 2015, les frais de déplacement et de séjour générés par la participation aux travaux de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant seront pris en charge par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne.

Les modalités de cette prise en charge seront conformes aux termes du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006, fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État.

Article 4 :

Le présent arrêté est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Article 5 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles de Bretagne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au directeur régional des finances publiques de Bretagne et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Rennes, le 31 OCT. 2019

La Préfète



Michèle KIRRY

